

Autonomie pour les indigènes boliviens

Partage international n° 253 - Septembre 2009

Dans une charte considérée par beaucoup comme un événement mondial marquant pour les droits de l'homme, l'autonomie a été accordée aux peuples indigènes de Bolivie.

Le président bolivien, Evo Morales, premier président du continent Sud américain d'origine indigène, a longtemps défendu les droits des indigènes boliviens. Marginalisés depuis la conquête espagnole il y a 500 ans, et ne disposant du droit de vote que depuis 1952, ils forment la grande majorité des pauvres dans le pays le plus pauvre du continent.

Cette nouvelle charte est entrée en vigueur en février 2009 à l'issue d'un référendum approuvant les changements constitutionnels, malgré l'opposition farouche de l'élite traditionnelle du pays, d'origine européenne. Au centre des 411 articles de la nouvelle Constitution bolivienne se trouve un chapitre entier sur les droits des indigènes, et sur la « décolonisation » de la société bolivienne.

La charte reconnaît 36 groupes indigènes distincts et leur assure une représentation au Congrès ; elle rend « indigène » l'une des quatre nouvelles régions décentralisées autonomes du gouvernement national ; elle donne aux systèmes indigènes de justice un statut équivalent au système légal existant ; et elle garantit la liberté de religion, étendant une reconnaissance égale au dieu andin Pachamama, dieu de la Terre des Andes, et au dieu des chrétiens.

Parmi d'autres changements importants : l'élection des juges plutôt que leur nomination par le Congrès ;

le contrôle de l'Etat sur les réserves de gaz naturel du pays ; et une limitation à 5 000 hectares des possibilités d'achats de terre à titre privé.

Bien que fortement critiquée par le parti de l'opposition, la nouvelle constitution a été accueillie avec enthousiasme par la majorité des Boliviens et des communautés indigènes. « *Avec mon humble voix, je crée un peu d'espoir pour mes enfants* », raconte Ismael Pocoaca, un travailleur du bâtiment qui a voté dans les bidonvilles de la capitale bolivienne La Paz. « *Enfin nous regagnons notre dignité* », témoigne Maria Laure, vendeuse de savon, qui a également voté pour la nouvelle Constitution.

Flaviano Iglesias, coordinateur des Populations indigènes de Panama, qualifie ce projet de loi de « la fin de la dépendance ».

« *Ce processus de référendum réussi constitue un précédent dans l'émancipation des indigènes à travers le monde*, analyse Robert Albro, expert des mouvements indigènes et sociaux d'Amérique latine à l'Université de Washington (Etats-Unis). *C'est vraiment un moment incroyable dans l'histoire de la Bolivie.* »

Bolivie

Sources : El País, Espagne ; La Jornada, Bolivie ; BBC, UK ; csmonitor.com

Thématiques : [peuples et traditions](#), [politique](#)

Rubrique : [La voix des peuples](#) (Cette rubrique est consacrée à une force en plein développement dans le monde. La voix du peuple ne cessera de s'amplifier jusqu'à ce que, guidés par la sagesse de Maitreya, les peuples conduisent leurs gouvernements à créer une société juste dans laquelle seront respectés les droits et les besoins de tous.)